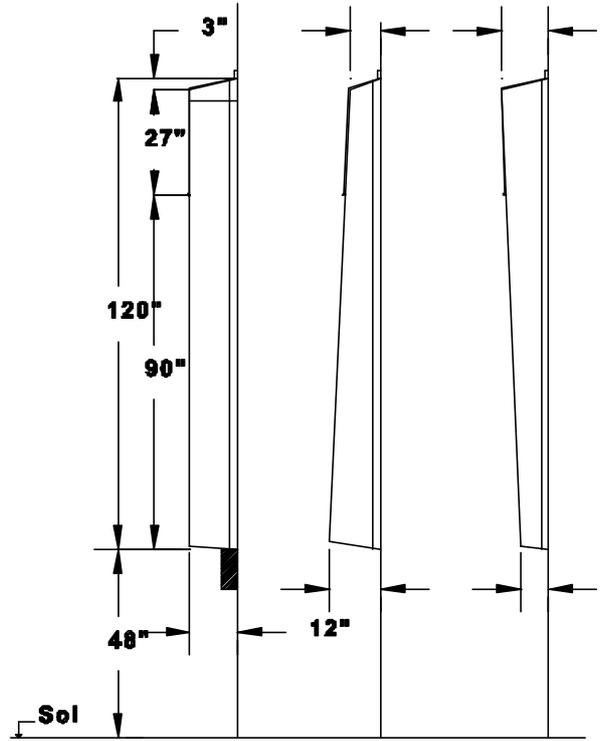
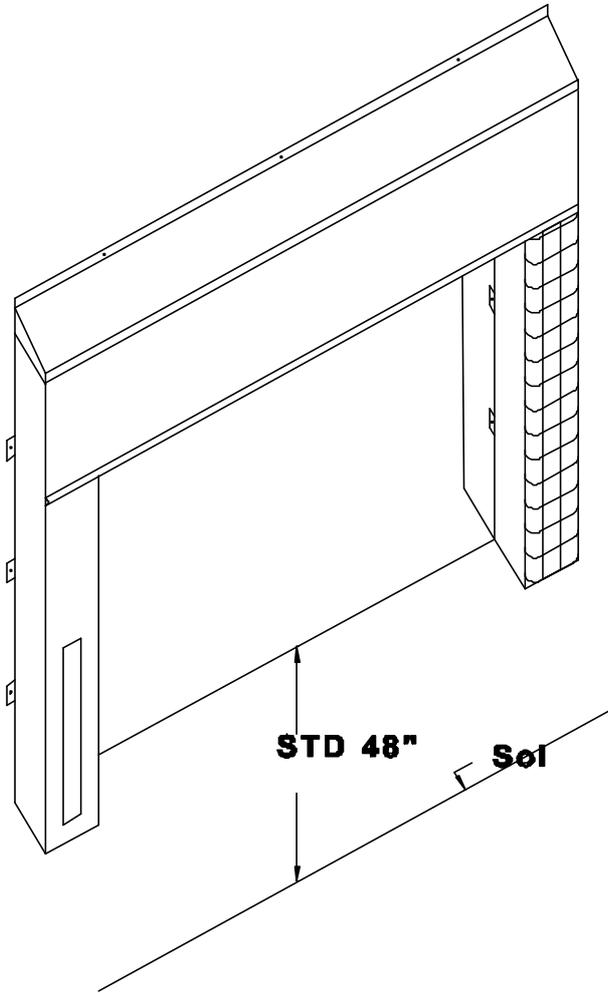


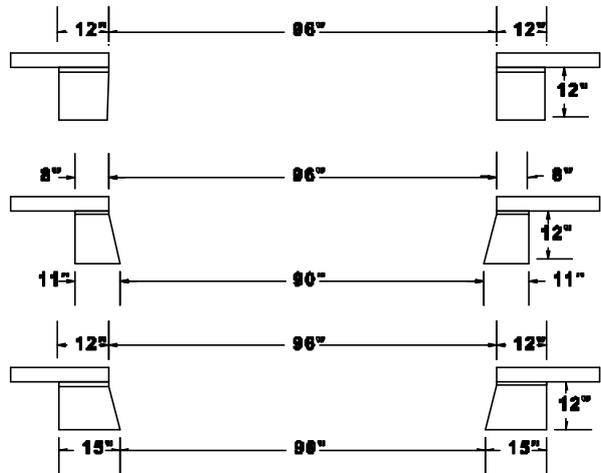


Modèle MM-200

Coussin à rideau ajustable



Date	
Distributeur	
Projet	
P/O	
Quantité	
Ouverture de la porte	
Hauteur du quai	
Projection des butoirs	
Pente de la rampe d'accès	<input type="checkbox"/> Niveau <input type="checkbox"/> Décliné <input type="checkbox"/> Incliné (Nb de pouces de pente dans 50')





Modèle MM-200

Coussin à rideau ajustable

Entièrement manufacturé à Boucherville, le coussin d'étanchéité modèle MM-200 de Pro-Quai Inc. isole les camions de 11'-6" à 13'-6" du sol. Il convient pour une ouverture de porte de _____ large x _____ haut et pour une hauteur de quai standard de 48" à 50" du sol.

Il est fabriqué à l'aide de morceaux de polyuréthane de qualité industrielle à 27 lbs de compression fixés sur des madriers de bois sec de 2" d'épaisseur. Les pièces de côtés sont munies de bandes jaunes de 4" large x 30" haut. Tous les coussins sont munis de trous de ventilation dans leurs parties inférieures. Le rideau ajustable est contrôlé entièrement par une série de poulies, de glissières et de cordes. Une rigidité est ajoutée au bas du rideau par l'apport d'une tige de fibre de verre.

La partie inférieure des côtés est coupée à angle pour éviter le pincement entre le camion et les butoirs et l'espace ainsi créée est fermée par un volet de matériel correspondant.

Toute la quincaillerie nécessaire à l'installation est fournie, et ce, en acier galvanisé.

Matériel disponible

Vinyle 19 oz et 40 oz

Duralène 1200

Néoprène 40 oz

Couleur disponible

Bleu - Noir - Autre (sujet à disponibilité)

Bleu - Noir - Autre (sujet à disponibilité)

Noir

OPTIONS

- Rideau à ouverture facile
- Côtés biseautés 8" au mur @ 11" au camion
- Côtés biseautés 12" au mur @ 15" au camion
- Double épaisseur sur surface d'impact
- Écailles protectrices sur surface d'impact
- Projection 12" standard
- Bande jaune pleine longueur
- Côtés inclinés 1" pour chaque 5" de pente sur 50'
- Couverture de métal pour protection contre les intempéries

Inclinaison : _____

Note : La distance minimale entre la couverture et le sol doit être de 15'-0".